

# **LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**

**États financiers**  
**30 septembre 2016**

## **Table des matières**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2-3</b>
<b>États de la situation financière</b>	<b>4</b>
<b>États du résultat global</b>	<b>5</b>
<b>États des variations des capitaux propres</b>	<b>6</b>
<b>États des flux de trésorerie</b>	<b>7</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers</b>	<b>8-31</b>

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

Aux actionnaires de  
Lamêlée Minerais de Fer Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Lamêlée Minerais de Fer Ltée., qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2016 et 2015, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Lamêlée Minerais de Fer Ltée. aux 30 septembre 2016 et 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Montréal,  
Le 30 janvier 2017

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique N° A115879

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
aux 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Courant</b>			
Trésorerie		12 584	51 548
Dépôts à terme		-	155 316
Taxes à recevoir		5 093	13 141
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		5 570	5 518
Frais payés d'avance		1 300	11 150
		<u>24 547</u>	<u>236 673</u>
<b>Non courant</b>			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	90 000	7 628 464
Immobilisations corporelles		-	1 843
		<u>90 000</u>	<u>7 630 307</u>
<b>Total de l'actif</b>		<u>114 547</u>	<u>7 866 980</u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Courant</b>			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		41 999	32 074
Dus à un administrateur et officier, échéant entre mai et septembre 2017		30 000	-
Autres passifs		-	40 666
		<u>71 999</u>	<u>72 740</u>
<b>Total du passif</b>		<u>71 999</u>	<u>72 740</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	8	5 876 382	10 103 357
Bons de souscription	9	123 000	163 800
Surplus d'apport	10	5 019 387	989 949
Déficit		(10 976 221)	(3 462 866)
<b>Total des capitaux propres</b>		<u>42 548</u>	<u>7 794 240</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<u>114 547</u>	<u>7 866 980</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 30 janvier 2017.

(s) Stéphane Leblanc,  
Président et Chef de la direction

(s) Marc Duchesne,  
Chef des finances

# LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>
		\$	\$
<b>DÉPENSES</b>			
Paiements fondés sur des actions	10	59 451	245 021
Honoraires professionnels		49 554	201 476
Informations aux actionnaires		47 475	39 478
Frais de transaction		22 975	-
Relations aux investisseurs	10	15 528	34 267
Honoraires de gestion		12 000	116 000
Frais de fiducie et d'enregistrement		5 346	5 350
Charges locatives		5 000	28 036
Assurance		4 322	13 073
Impôt de la partie X11.6		1 446	1 972
Frais de déplacement		885	12 251
Papeterie et frais de bureau		255	9 079
Frais bancaires		998	785
Amortissement des immobilisations corporelles		110	275
Taxes et permis		85	7 800
Honoraires de consultants	10	-	2 552
Perte sur cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	7 366 416	-
Exploration et évaluation de projets		456	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		1 636	-
Gain sur règlement de dettes fournisseurs		(40 026)	-
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<u>(7 553 912)</u>	<u>(717 415)</u>
Produits d'intérêts		<u>324</u>	<u>3 258</u>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<u>(7 553 588)</u>	<u>(714 157)</u>
Impôt différé	13	<u>40 666</u>	<u>317 716</u>
<b>RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<u>(7 512 922)</u>	<u>(396 441)</u>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>			
Résultat de base et dilué par action	12	<u>(1,79)</u>	<u>(0,09)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# LAMÈLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

## ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions (1)	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 30 septembre 2014</b>		4 541 878	10 103 357	163 800	708 109	(3 066 425)	7 908 841
Paiements fondés sur des actions		-	-	-	281 840	-	281 840
<b>Transactions avec les propriétaires</b>		4 541 878	10 103 357	163 800	989 949	(3 066 425)	8 190 681
Total du résultat global pour la période		-	-	-	-	(396 441)	(396 441)
<b>Solde au 30 septembre 2015</b>		4 541 878	10 103 357	163 800	989 949	(3 462 866)	7 794 240
Paiements fondés sur des actions	10	-	-	-	74 979	-	74 979
Actions émises pour l'acquisition des actifs d'exploration et d'évaluation	8	450 000	90 000	-	-	-	90 000
Actions émises pour règlement de dettes fournisseurs	8	66 710	26 684	-	-	-	26 684
Frais d'émission d'actions		-	-	-	-	(433)	(433)
Expiration de bons de souscription	9	-	-	(40 800)	40 800	-	-
Actions annulées pour la disposition des actifs d'exploration et d'évaluation	8	(2 150 000)	(4 343 659)	-	3 913 659	-	(430 000)
<b>Transactions avec les propriétaires</b>		2 908 588	5 876 382	123 000	5 019 387	(3 463 299)	7 555 470
Total du résultat global pour la période		-	-	-	-	(7 512 922)	(7 512 922)
<b>Solde au 30 septembre 2016</b>		2 908 588	5 876 382	123 000	5 019 387	(10 976 221)	42 548

(1) Ajusté pour refléter la consolidation des actions 20-pour-1 au 2 août 2016.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>
		\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat avant impôt		(7 553 588)	(714 157)
Ajustements			
Paiements fondés sur des actions - administrateurs		59 451	245 021
Paiements fondés sur des actions - consultants		-	2 552
Paiements fondés sur des actions - relations aux investisseurs		15 528	34 267
Amortissement des immobilisations corporelles		110	275
Perte sur cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		7 366 416	-
Exploration et évaluation de projets		456	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		1 636	-
Gain sur règlement de dettes fournisseurs		(40 026)	-
Variation nette du fonds de roulement			
Taxes à recevoir		8 048	127 655
Autres débiteurs		-	11 210
Dépôts sur contrat		-	51 608
Frais payés d'avance		9 850	16 844
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		<u>88 759</u>	<u>(26 437)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(43 360)</u>	<u>(251 162)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Dépôts à terme		155 316	601 083
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(185 549)	(1 426 710)
Crédits d'impôts reçus		<u>5 062</u>	<u>5 373</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(25 171)</u>	<u>(820 254)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Dus à un administrateur et officier		30 000	-
Frais d'émission d'actions		<u>(433)</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>29 567</u>	<u>-</u>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>(38 964)</b>	<b>(1 071 416)</b>
Trésorerie au début de la période		<u>51 548</u>	<u>1 122 964</u>
Trésorerie à la fin de la période		<u><u>12 584</u></u>	<u><u>51 548</u></u>

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

14

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

---

**1. STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET TRANSACTION IMPORTANTE**

Lamêlée Minerais de Fer Ltée. (la « Société ») est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada.

Le 19 février 2016, la Société a signé une entente avec Fancamp Exploration Ltd (« Fancamp ») afin de repousser le versement des avances sur royalties dues le 31 mars 2016 au 30 juin 2016.

Le 29 juin 2016, le Ministère de L'Énergie et des ressources naturelles a reçu de la Société une requête demandant le transfert des 59 claims miniers sur la propriété Lac Lamêlée située dans le district de Fermont à Fancamp. Fancamp a donc repris la redevance NSR de 1,5 % détenue par un tiers dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$.

De plus, dans le cadre de cette transaction, Fancamp a retourné 2 150 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action qui constitue l'équivalent des actions émises lors de l'acquisition de la propriété en 2013 pour une valeur totale de 430 000 \$.

La disposition des claims miniers a été comptabilisée comme disposition d'un actif, puisque ces claims miniers n'ont pas de réserves minérales ou autres entrées, ni de processus significatif qui permettrait la production de sortie et conséquemment être considéré comme une entreprise tel que définie dans IFRS 3.

Le 2 août 2016, la Société a complété une consolidation de ses actions ordinaires émises et en circulation sur la base de 20-pour-1 (« Consolidation des actions »). La consolidation des actions a affecté tous les actionnaires, détenteurs d'options et de bons de souscription uniformément donc n'a pas affecté matériellement le pourcentage de participation des actionnaires. Toutes références dans ces états financiers aux actions ordinaires, options et bons de souscription ont été ajustées rétroactivement pour refléter la consolidation des actions.

L'exercice financier de la Société se termine le 30 septembre.

**2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2016, la Société a un fonds de roulement négatif de 47 452 \$ (positif de 163 933 \$ au 30 septembre 2015) et un déficit de 10 976 221 \$ (3 462 866 \$ au 30 septembre 2015). Ces incertitudes significatives sont susceptibles de jeter un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.



### **3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1801 Avenue McGill College, bureau 950, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **4.1 Généralités**

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

#### **4.2 Base d'évaluation**

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### **4.3 Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou dans les produits financiers, le cas échéant.

**4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**4.3 Instruments financiers (suite)**

**Actifs financiers**

*Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les dépôts à terme font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

**Passifs financiers**

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs et les dus à un administrateur et officier.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées, le cas échéant, dans les charges financières.

**4.4 Résultats de base et dilué par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les options aux courtiers. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

**4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**4.5 Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir**

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

**4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation**

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.7), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.7) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **4.7 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation**

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unité de génératrice de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

##### **4.8 Provisions et passifs éventuels**

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **4.8 Provisions et passifs éventuels (suite)**

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aucune provision n'est enregistrée aux livres pour les périodes de présentation de l'information financière.

##### **4.9 Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **4.9 Impôt sur le résultat (suite)**

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

##### **4.10 Capitaux propres**

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

##### **Émissions d'unités**

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

##### **Placements accreditifs**

L'émission d'actions accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions des actions accreditives sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société à l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

**4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**4.10 Capitaux propres (suite)**

**Autres éléments des capitaux propres**

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises au courtier ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions. Il inclut également la différence entre la valeur comptable et la juste valeur des actions annulées.

Le poste bons de souscription inclut les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-actions. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

**4.11 Paiements fondés sur des actions**

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés, consultants et personnes fournissant des services de relations avec les investisseurs. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

**4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**4.12 Normes, modifications et interprétations des normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société**

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

*L'IFRS 9 Instruments financiers remplace l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.*

L'IFRS 9 modifie les exigences de classement et évaluation des actifs financiers, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 présente un modèle de dépréciation de perte prévu et conserve, mais simplifie le modèle d'évaluation mixte, tout en établissant trois catégories d'évaluation principales pour les actifs financiers : coût après amortissement, juste valeur par le biais du compte de résultat et juste valeur par l'entremise des autres éléments du résultat global. La base du classement dépend du modèle économique de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. La date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9 est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. La société est en cours d'évaluation des répercussions de la nouvelle norme.

**5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

**5.1 Jugements posés par la direction**

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers. Les résultats réels peuvent différer significativement.

**Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat**

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.9).



**5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**

**5.1 Jugements posés par la direction (suite)**

**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

**5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations**

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

**Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation**

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.7).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

**5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**

**5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)**

**Paiements fondés sur des actions**

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 10).

**Crédits d'impôt à recevoir**

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.5 pour plus d'information.

**6. INFORMATION SECTORIELLE**

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION**

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 octobre 2015	Entrées	Sorties	Crédits d'impôts et de droits remboursables	Perte sur cession	Solde au 30 septembre 2016
Québec	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriété Lac Lamêlée						
Droits miniers	5 466 713	4 425	(430 000)	-	(5 041 138)	-
Exploration et évaluation	<u>2 161 751</u>	<u>169 097</u>	<u>-</u>	<u>(5 570)</u>	<u>(2 325 278)</u>	<u>-</u>
	<u>7 628 464</u>	<u>173 522</u>	<u>(430 000)</u>	<u>(5 570)</u>	<u>(7 366 416)</u>	<u>-</u>
Propriété Meston Lake West						
Droits miniers	-	90 000	-	-	-	90 000
Exploration et évaluation	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>-</u>	<u>90 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>90 000</u>
Sommaire						
Droits miniers	5 466 713	94 425	(430 000)	-	(5 041 138)	90 000
Exploration et évaluation	<u>2 161 751</u>	<u>169 097</u>	<u>-</u>	<u>(5 570)</u>	<u>(2 325 278)</u>	<u>-</u>
	<u>7 628 464</u>	<u>263 522</u>	<u>(430 000)</u>	<u>(5 570)</u>	<u>(7 366 416)</u>	<u>90 000</u>

	Solde au 1 <sup>er</sup> octobre 2014	Entrées	Solde au 30 septembre 2015
Sommaire	\$	\$	\$
Québec			
Propriété Lac Lamêlée			
Droits miniers	5 456 393	10 320	5 466 713
Exploration et évaluation	<u>1 019 074</u>	<u>1 142 677</u>	<u>2 161 751</u>
	<u>6 475 467</u>	<u>1 152 997</u>	<u>7 628 464</u>

Toutes les charges de dépréciation (ou les reprises, le cas échéant) sont présentées dans le poste Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

---

**7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (Suite)**

**Propriété Lac Lamélee**

La propriété se compose de 59 titres miniers situés dans la fosse du Labrador au Québec. La propriété est sujette à deux redevances NSR de 1,5 % dont 0,5 % pour chacune est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$. Au cours de l'exercice, tel que mentionné à la note 1, la Société a disposé de la propriété par annulation de 2 150 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action.

**Propriété Meston Lake West**

Le 16 mai 2016, la Société a acquis les droits, titres et intérêts dans 36 claims miniers sur la propriété située à 50 km de Chibougamau. En contrepartie, la Société a émis 450 000 actions ordinaires au prix de 0.20 \$ l'action pour une considération totale de 90 000 \$ et devra payer une redevance de 50 000 \$ un an après la date d'acquisition.

**8. CAPITAUX PROPRES**

**Capital-actions**

Le capital-actions autorisé de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées et créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

*Exercice terminé le 30 septembre 2016.*

Le 16 mai 2016, la Société a émis 450 000 actions ordinaires à 9248-7792 Québec Inc. au prix de 0,20 \$ l'action pour une valeur totale de 90 000 \$ en contrepartie d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Le 31 mai 2016, la Société a émis 66 710 actions ordinaires au prix de 0.40 \$ l'action en contrepartie de dettes fournisseurs.

Le 21 juin 2016, la Société a annulé 1 505 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action en contrepartie de la disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation et le 28 juillet 2016, la Société a annulé 645 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action en contrepartie de la disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation, ce qui a résulté en une perte sur cession de 7 366 416 \$. Les actions ont été annulées au coût moyen pour 4 343 659 \$ et la différence a été comptabilisée en surplus d'apport pour 3 913 659 \$.

Le 2 août 2016, la Société a complété une consolidation de ses actions ordinaires émises et en circulation sur la base de 20-pour-1 (« Consolidation des actions »). La consolidation des actions a affecté tous les actionnaires, détenteurs d'options et de bons de souscription uniformément donc n'a pas affecté matériellement le pourcentage de participation des actionnaires. Toutes références dans ces états financiers aux actions ordinaires, options et bons de souscription ont été ajustées rétroactivement pour refléter la consolidation des actions.

*Exercice terminé le 30 septembre 2015.*

Aucun financement n'a été conclu au cours de l'exercice.

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**9. BONS DE SOUSCRIPTION**

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	2016		2015	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	440 375	3,09	440 375	3,09
Expirés	(363 500)	3,11	-	-
Solde à la fin	<u>76 875</u>	3,00	<u>440 375</u>	3,09

Aucun bons de souscription ont été émis au cours de l'exercice.

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

		2016	2015
Date d'échéance	Prix d'exercice \$	Nombre	Nombre
19 décembre 2015	3,00	-	312 500
29 janvier 2016	3,80	-	51 000
29 octobre 2016	3,00	76 875	76 875
		<u>76 875</u>	<u>440 375</u>

**10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à ses dirigeants, administrateurs, employés ainsi qu'à des personnes fournissant des services à la Société. En vertu de ce régime, des options d'achat d'actions peuvent être accordées de temps à autre, permettant l'achat d'un nombre variable ne devant pas viser plus de 10 % du nombre d'actions émis et en circulation du capital-actions de la Société. Le prix de levée des options est égal au cours de l'action de la Société à la date d'attribution. Les options sont exerçables sur une période de trois ans : 33 % après 12 mois, 24 mois et 36 mois respectivement de la date d'octroi, valables pendant une durée maximale de 10 ans. Parmi les options en circulation, aucune n'est assujettie à une convention d'entiercement.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Le 22 janvier 2015, la Société a octroyé 32 500 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 1,00 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 13 000 \$ soit une juste valeur de 0,40 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 1,42 % et durée prévue des options de 10 ans.

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Le 4 décembre 2014, la Société a octroyé 25 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 1,00 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 20 000 \$ soit une juste valeur de 0,80 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 1,91 % et durée prévue des options de 10 ans.

Des montants de 59 451 \$ (245 021 \$ en 2015), de nil \$ (2 552 \$ en 2015) et de 15 528 \$ (34 267 \$ en 2015) en paiements fondés sur des actions ont été comptabilisés respectivement en résultat à titre de paiements fondés sur des actions, d'honoraires de consultants et de relations aux investisseurs et porté au crédit du surplus d'apport.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

<i>Administration</i>	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de la période	410 000	2,64	377 500	2,86
Octroyées	-	-	57 500	1,00
Expirées	(82 500)	2,74	(25 000)	2,20
Annulées	<u>(202 500)</u>	2,69	-	-
En circulation à la fin de la période	<u>125 000</u>	2,51	<u>410 000</u>	2,64
Exerçables à la fin de la période	<u>104 167</u>	2,74	<u>274 167</u>	2,88
 <i>Courtiers</i>				
		\$		\$
En circulation au début de la période	-	-	10 286	3,50
Octroyées	-	-	-	-
Expirées	-	-	<u>(10 286)</u>	3,50
En circulation à la fin de la période	<u>-</u>	-	<u>-</u>	-

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2016.

	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Durée de vie restante (an)	Nombre d'options	Prix d'exercice \$
<i>Administration</i>	25 000	1,00	8,25	8 334	1,00
	12 500	2,80	7,38	8 333	2,80
	<u>87 500</u>	2,90	7,27	<u>87 500</u>	2,90
	<u>125 000</u>			<u>104 167</u>	

*Administration*

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées à l'administration de nil \$ (0,60 \$ en 2015) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2016	2015
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	-	0,60 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	-	136,9 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	-	1,63 %
Durée de vie moyenne prévue	-	10 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	-	1,00 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

**Catégories d'actifs et de passifs financiers**

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 septembre 2016		30 septembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie	12 584	12 584	51 548	51 548
Dépôts à terme	-	-	155 316	155 316
Total prêts et créances	12 584	12 584	206 864	206 864
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	41 999	41 999	32 074	32 074
Dus à un administrateur et officier	30 000	30 000	-	-
Total passifs financiers évalués au coût amorti	71 999	71 999	32 074	32 074

La valeur comptable des instruments financiers classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers présentée dans le tableau ci-dessus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.3 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 18 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

**12. RÉSULTAT PAR ACTION**

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options, les bons de souscription et les options au courtier n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options, les bons de souscription et les options au courtier en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 8, 9 et 10.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2016 et 2015.

	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Résultat net	(7 512 922)	(396 441)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	4 196 305	4 541 878
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(1,79)	(0,09)

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.



**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants:

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Résultat avant impôts	<u>(7 553 588)</u>	<u>(714 157)</u>
Impôts sur le résultat selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,9 % en 2016 et 26,9 % en 2015	(2 031 915)	(192 108)
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat résultant des éléments suivants :		
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	1 970 968	(188 696)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	41 023	304 911
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(40 066)	(317 716)
Paiements fondés sur des actions	20 169	75 815
Éléments non déductibles	<u>(245)</u>	<u>78</u>
	<u>(40 066)</u>	<u>(317 716)</u>
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>Composition des impôts différés à l'état du résultat global</b>		
Naissance et renversement de différences temporaires	(2 011 991)	(116 215)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	41 023	304 911
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(40 066)	(317 716)
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	<u>1 970 968</u>	<u>(188 696)</u>
	<u>(40 066)</u>	<u>(317 716)</u>

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)**

**Actifs et passifs d'impôts différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice**

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

	Solde au 30 septembre 2015	Comptabilisé en résultat net	Solde au 30 septembre 2016
	\$	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	(471 604)	472 154	550
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	-	(550)	(550)
Frais d'émission d'actions	31 941	(31 941)	-
Pertes autres qu'en capital	439 663	(439 663)	-
	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	40 066	-
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global	-	40 066	-

Au 30 septembre 2016, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

	Fédéral	Québec
	\$	\$
Différences temporaires déductibles		
Actifs d'exploration et d'évaluation	5 450 558	5 475 508
Actifs incorporels	2 138	2 138
Frais d'émission d'actions	250 919	250 919
Pertes autres qu'en capital	1 893 088	1 887 213
	<u>7 596 703</u>	<u>7 615 778</u>

Au 30 septembre 2016, les pertes autres qu'en capital sur lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté expirent de la façon suivante :

	Fédéral	Québec
	\$	\$
2031	97 487	97 384
2032	186 820	186 390
2033	92 257	91 506
2034	650 518	647 275
2035	569 884	568 627
2036	296 122	296 031
	<u>1 893 088</u>	<u>1 887 213</u>

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)**

**Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)**

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 3 457 \$ (3 457 \$ en 2015) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à compter de 2032.

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

	Solde au 30 septembre 2014 \$	Comptabilisé en résultat net \$	Solde au 30 septembre 2015 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	(165 981)	(305 623)	(471 604)
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	(1 091)	1 091	-
Frais d'émission d'actions	-	31 941	31 941
Pertes autres qu'en capital	167 072	272 591	439 663
	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	317 716	-
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global	-	317 716	-

Au 30 septembre 2015, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

	Fédéral \$	Québec \$
Différences temporaires déductibles		
Actifs incorporels	2 138	2 138
Immobilisations corporelles	4 456	4 456
Frais d'émission d'actions	271 093	271 093
	<u>277 687</u>	<u>277 687</u>

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

**14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

	2016	2015
	\$	\$
Activités d'investissement et de financement hors caisse :		
Dettes fournisseurs et autres crédateurs relatifs aux actifs d'exploration et l'évaluation	-	12 124
Émission d'actions en contrepartie de dettes fournisseurs	26 684	-
Émission d'actions en contrepartie d'actifs d'exploration et d'évaluation	90 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles porté aux actifs d'exploration et d'évaluation	97	268

**15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

**15.1 Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Paiements fondés sur des actions (résultat net)	46 900	173 635
Honoraires de gestion	12 000	116 000
Honoraires professionnels	6 762	29 722
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	28 000

La Société a encouru 12 000 \$ (116 000 \$ en 2015) à titre d'honoraires de gestion à des sociétés contrôlées par des administrateurs ou un officier de la Société.

La Société a encouru 6 762 \$ (29 722 \$ en 2015) à titre d'honoraires professionnels et de déboursés à un cabinet d'avocats dont une administratrice de la Société est une associée. Au 30 septembre 2016, un montant dû à ce cabinet d'avocats de nil \$ (10 464 \$ en 2015) est inclus dans les dettes fournisseurs et autres crédateurs.

La Société a encouru 6 518 \$ (nil \$ en 2015) à titre d'honoraires professionnels et de déboursés à un cabinet d'avocats dont un administrateur est employé. Au 30 septembre 2016, un montant dû à ce cabinet d'avocats de 7 465 \$ (nil \$ en 2015) est inclus dans les dettes fournisseurs et autres crédateurs.

La Société a encouru nil \$ (28 000 \$ en 2015) à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation à une société contrôlée par un administrateur.

**LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Aux 30 septembre 2016 et 2015 (en dollars canadiens)

---

**16. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL**

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux propriétaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 8 et 18.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de placements privés.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

**17. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 11. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

**17.1 Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie	12 584	51 548
Dépôts à terme	-	155 316
Total	12 584	206 864

**17. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**17.1 Risque de crédit (suite)**

La Société n'a pas de comptes clients. L'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne. Il n'y a aucun actif en souffrance mais non déprécié pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

**17.2 Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privés et publiques suffisantes.

Par le passé, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation et ses besoins en fonds de roulement au moyen de financements privés et de financements accreditifs.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Moins de trois mois		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	41 999	32 074
Dus à un administrateur et officier	<u>30 000</u>	<u>-</u>
Total	<u>71 999</u>	<u>32 074</u>

**18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice, la Société n'a reçu aucun montant (nil \$ en 2015) à la suite de placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs. Au 30 septembre 2016, la Société a rempli ses engagements dans le délai prévu (152 500 \$ au 30 septembre 2015).